



HAL
open science

Les fonds de recherche dans les écoles d'architecture : une politique documentaire en construction

Laurence Bizien, Béatrice Gaillard, Joséphine Bastard, Marie van Effenterre,
Françoise Acquier, Murielle Serlet,, Pascal Fort, Véronique Hattet

► To cite this version:

Laurence Bizien, Béatrice Gaillard, Joséphine Bastard, Marie van Effenterre, Françoise Acquier, et al.. Les fonds de recherche dans les écoles d'architecture : une politique documentaire en construction. HEEnsA20 : histoire de l'enseignement de l'architecture au 20e siècle, 2019, Séminaire 5, décembre 2018, cahier 6, pp.29-34. hal-02124020

HAL Id: hal-02124020

<https://hal.science/hal-02124020>

Submitted on 3 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Les fonds de la recherche dans les écoles d'architecture : une politique documentaire en construction

Par les membres du réseau Lab&doc : Laurence Bizien, Béatrice Gaillard, Joséphine Bastard, Marie Van Effenterre, Françoise Acquier, Murielle Serlet, Pascal Fort et Véronique Hattet

En vue de cette communication, nous avons réalisé un recensement entre juin et novembre 2018. Celui-ci montre que si les ENSA accueillent de nombreux laboratoires de recherche (une quarantaine), seuls 5 d'entre eux disposent d'un centre de ressources identifié dont les fonds sont accessibles au public, disposent d'un catalogue en ligne et d'un espace d'accueil dédié : les centres documentaires de l'UMR 1563 AAU (Cresson et Crenau), le Centre de recherche documentaire Roger-Henri Guerrand (Ipraus-UMR Ausser), le centre de documentation de l'unité de recherche Labex AE&CC (CRAterre et Cultures constructives), et du CRH-UMR Lavue. Les autres laboratoires ont pour certains constitué une bibliothèque collective, accessible sur RDV pour le public externe, avec souvent un « catalogue maison », parfois simplement sous Excel, non accessible aux usagers externes, ou bien signalent leurs fonds sur le catalogue de la bibliothèque de leur école.

Ce constat résulte de la politique d'aide et de financement des ministères de tutelles qui a aidé à la constitution de laboratoires et d'équipes de recherche, mais sans prévoir de soutien à la fonction documentaire. Il semblait donc important de revenir sur l'origine et la définition des centres documentaires recherche dans les écoles, et de témoigner sur leur apport à l'accompagnement et à l'aide à la recherche et à l'enseignement. L'activité de recherche tend en effet depuis plusieurs années à devenir un élément de positionnement important pour les institutions d'enseignement supérieur du ministère de la culture (masters, doctorats), la récente mise en œuvre du statut d'enseignant-chercheur en est une preuve flagrante. Toutefois, une politique de soutien à la recherche et à la publication scientifique à l'heure de l'open science reste à consolider par un accompagnement des chercheurs par des professionnels de l'information au fait de ces nouvelles technologies.

Essai de définition d'une bibliothèque Recherche

Nous avons d'abord tenté de définir ce qu'est une bibliothèque recherche dans les écoles en suivant les modèles proposés par Maurice Garden dans un article de 1996¹ :

Dans beaucoup d'écoles, on parlera du modèle de « **bibliothèque du chercheur** » : il s'agit en effet bien souvent d'une bibliothèque individuelle, dans le bureau du chercheur qui y entrepose livres, rapports, articles et documentation en tout genre, qui peut être complétée, grâce à l'usage d'internet et l'échange d'informations entre chercheurs spécialisés, par une bibliothèque virtuelle, alimentée par l'accès à des bases de données, des réseaux sociaux académiques et autres médias ... C'est un modèle courant, surtout si le laboratoire ne bénéficie pas d'espace dédié pour une bibliothèque collective.

La bibliothèque que l'on pourrait qualifier de « patrimoniale » : certaines bibliothèques ont pu s'enrichir de fonds provenant de laboratoire, comme à Nancy avec le Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine (LHAC)². La bibliothèque du Crenau, constituée des fonds du Cerma dès les années 70, puis du Gersa et du Laua, contient ainsi plus de 70

¹ Maurice Garden, « Les bibliothèques de recherche », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, 1996, p.20-25

² Béatrice Gaillard, Isabelle Bradel, « Ceci fera vivre cela : les bibliothèques dans les écoles d'architecture à partir de 1968 », dans *Actes du séminaire HEnSA20, ENSA de Strasbourg*, Paris, Comité d'histoire, 2016

documents antérieurs aux années 50. La constitution des fonds résulte des apports des chercheurs, d'achats en fonction de leurs besoins. Mais les fonds anciens des laboratoires ne sont pas regroupés en un lieu unique, au mieux sont-ils conservés et rassemblés par la bibliothèque centrale de l'école, parfois déposés dans les archives.

Dernier modèle, utopique, celui de « **la bibliothèque de références** », celle qui permettrait dans nos écoles l'accès en 24h ou à l'instant des documents recherchés en texte intégral ! Le modèle enthousiasmant ... mais peu réalisable. Son coût est peu compatible avec le budget des écoles, même si certains laboratoires, en tant qu'Unité Mixte de Recherche, bénéficient des marchés publics du CNRS et de son portail Bib Cnrs³. Les équipes de recherche n'ont pas les moyens de s'abonner seules à des bases de données de plus en plus coûteuses ; une demande de regroupement pour des raisons organisationnelles et de recensement des accès serait intéressante à formuler au sein des laboratoires. En outre, toutes les ressources nécessaires ne sont pas disponibles sur Internet, même si on remarque un travail en ce sens (licences nationales). Chaque chercheur a déjà connu déception et perte de temps quant à la dispersion des sources ...⁴ Une telle bibliothèque recherche virtuelle en architecture, sur le modèle de la plateforme Isidore⁵ (CNRS) qui moissonne une large base de données, menant vers des archives ouvertes, des bibliothèques numériques, des revues en ligne, des actes de colloques, des catalogues (SUDOC, BNF, Bibliothèque du Congrès) est-elle envisageable ?

Dans les réseaux de laboratoires, on assiste déjà à des mises en communs thématiques de publications constituant une bibliographie et donc une bibliothèque virtuelle de référence : par exemple, le projet de bibliothèque de référence sur les ambiances, réalisée à partir des bibliographies des DEA et du corpus de thèses, avait été lancé en 2008 par l'UMR Ambiances avec un projet de site internet dédié aux ressources documentaires du Réseau international ; le réseau Ramau⁶ propose en ligne sa documentation spécialisée sur les activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme, l'ERPS - Espace Rural & Projet Spatia a mis en ligne une sélection des travaux d'enseignants et d'étudiants issus des établissements membres du réseau ou ayant participé à ses rencontres...

A l'heure actuelle, on peut conclure que les bibliothèques recherche visent à répondre à un souci de proximité entre chercheurs et outils de travail, entre espace de rencontre pour les enseignants-chercheurs qui souhaitent trouver la documentation dont ils ont besoin, dans un espace privilégié, et espace complémentaire à celui de la bibliothèque centrale dont les politiques d'acquisitions et de conservation doivent s'adapter à l'augmentation des étudiants en master et en doctorat. Or, l'articulation entre bibliothèque centrale et bibliothèque recherche pose la question d'une politique d'établissement. L'existence d'un espace d'accueil recherche, avec la mise en libre accès de ses collections, permet une complémentarité entre les deux bibliothèques. Une ouverture à l'ensemble des publics des écoles crée des passerelles entre recherche et enseignement et favorise la coordination de leurs politiques documentaires. Ces espaces existent au sein de certaines écoles, dissociés ou intégrés aux bibliothèques centrales, comme la bibliothèque du Crenau intégrée depuis 2014 à la bibliothèque centrale de l'école, mais avec une offre de certains services séparée, comme des accès à des bases réservées aux chercheurs. Le projet du Grand équipement documentaire du campus Paris-Condorcet⁷ fait bien sûr rêver ... : un million de documents, 1 400 places de lectures, et une

³ <https://bib.cnrs.fr/>

⁴ Bruno Van Dooren, « Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 2006, p.22-32

⁵ <https://isidore.science/about>

⁶ <http://www.ramau.archi.fr/>

⁷ <https://www.campus-condorcet.fr/La-recherche-et-la-formation/Le-Grand-equipement-documentaire/Une-bibliotheque-pour-la-recherche>

plateforme de services dédiée à la recherche en sciences humaines et sociales.

Origine des structures documentaires recherche dans les Ensa

Nous avons mis en parallèle les grandes lignes de l'évolution institutionnelle des laboratoires avec l'évolution de leurs centres de documentation afin d'y déceler une éventuelle concomitance : avant d'obtenir la reconnaissance institutionnelle, la plupart des Unités de recherche avait pris la forme et le statut d'associations loi 1901 hébergées dans les écoles, puis furent confiées à des institutions de recherche dotées de personnels permanents et d'équipement matériel, avec pour certaines l'intégration au CNRS en tant qu'unité associée et la collaboration avec d'autres groupes de recherche. Ceci a permis de fixer la place des laboratoires au sein des écoles, d'obtenir crédits, moyens techniques et personnels du CNRS et du MCC, certaines équipes se mutualisant par ailleurs et institutionnalisant leur collaborations, par la création de Réseaux Scientifiques Thématiques (RST) ou par des échanges internationaux avec des Groupements de recherche international (GDRI). Cette évolution, qui a suivi les différentes stratégies du MCC, du CNRS et du Ministère de l'Enseignement supérieur, a abouti parfois à la création d'Unités Mixtes de Recherche. Les premiers fonds des collections recherche proviennent donc en général de l'héritage de ces premiers chercheurs et enseignants, enrichies au fil du temps par des dotations sur objectifs spécifiques (programmes de recherche).

La vocation de la formation à la recherche a permis d'accorder des moyens dans quelques laboratoires pour la mise en œuvre d'un accompagnement et tutorat des étudiants en DEA, des doctorants mais aussi des chercheurs, sous forme de personnels documentalistes, d'espaces d'accueil, de mutualisation des moyens avec l'école.

L'exemple nantais⁸ a servi d'exemple pour illustrer cette démonstration : le laboratoire a été créé par des enseignants de l'Unité pédagogique de Nantes en **1971** comme association de recherche CRMAA (Centre de recherches méthodologiques d'architecture et d'aménagement), l'année où le Plan Construction est créé. Il deviendra le CERMA (Centre de recherche méthodologique d'architecture) en **1981** et sera intégré à l'École d'architecture en 1986 : une secrétaire vacataire y occupe des fonctions de documentaliste-traductrice ; en 1984, la réforme de l'enseignement de l'architecture a confirmé la place de la recherche dans la formation des architectes, le CNRS procède à la création de la section interdisciplinaire 49 « Architecture, urbanisme, société » en 1985. Le CERMA est intégré au CNRS en tant qu'URA (unité de recherche d'architecture) en **1992**, la première promotion du **DEA** Ambiances architecturales et urbaines (1993) est à l'origine d'une organisation mutualisée entre Grenoble et Nantes, et le recrutement d'une documentaliste en CDD au CNRS est décidé en 1994. En 1995, les écoles d'architecture passent sous la tutelle du ministère de la Culture : la Direction de l'architecture du Ministère met à disposition à partir de janvier **1996** un poste de contractuel documentaliste qui met en place une aide à la recherche auprès des étudiants en DEA (jusqu'en 2006). 1997: l'organisation des études d'architecture en trois cycles est mise en place dans les écoles ; en **1998**, l'**UMR 1563 AAU** "Ambiances architecturales et urbaines" est créée par l'association du CERMA à Nantes et du CRESSON à Grenoble, sous tutelle du CNRS et du MCC. Un premier programme pluriannuel de recherche est lancé sur la période 1998-2001 et un soutien nouveau est apporté à la publication de revues et d'ouvrages de recherche. En **2002**, le centre de documentation recherche s'ouvre aux étudiants de l'école d'architecture afin de favoriser une meilleure

⁸ Laurence Bizien, « Mémoires de docs : du CRMAA au CRENAU, la documentation nantaise des ambiances », Lab&doc, 2018 [En ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01806931>

pénétration des activités du laboratoire à l'enseignement. Le décret de 2005 instituant le cursus Licence Master Doctorat dans les écoles a permis la création institutionnelle du doctorat en architecture : un tutorat documentaire pour les doctorants en 1^{ère} année de thèse est mis en place. En 2006, le master "Sciences et Techniques des Environnements Urbains" est créé à Nantes : en 2007, des cours de méthodologie documentaires sont prodigués par la documentaliste en Master Recherche. En 2008 se crée le Réseau International Ambiances, RST du MCC, c'est aussi l'année où dans le cadre de la préfiguration du déménagement dans la nouvelle école d'architecture, est décidé que la documentation du laboratoire CERMA (approches méthodologiques et numériques de l'environnement construit) se transforme en centre de documentation recherche de l'école d'architecture de Nantes en accueillant la documentation du laboratoire GERSA, groupe de recherche habilité en juin 2006 dont l'objet d'étude est la scénologie, et celle du laboratoire LAUA, « laboratoire Langages, Actions Urbaines, Altérités » fondé en 1987, spécialisé dans les approches socio-ethnographiques de la fabrique de l'urbain et des formes de l'urbanité. Le déménagement de l'école dans son nouveau bâtiment en **2009** voit la mise en place d'une bibliothèque recherche dans un espace dédié, avec les collections des 2 équipes recherche CERMA et LAUA. En 2010, le catalogue de la bibliothèque recherche intègre un catalogue commun avec la bibliothèque des étudiants **En 2011**, l'Ecole Centrale de Nantes devient tutelle ; la revue Ambiances naît en 2013, puis ce sera la création du CRENAU, par la fusion CERMA-LAUA à l'ENSA Nantes : la mutualisation des chercheurs a donc suivi celle de leur documentation ! Montrant la volonté de la direction d'inscrire la recherche au cœur de l'enseignement, la bibliothèque recherche est alors été intégrée physiquement dans l'espace de la bibliothèque générale. La délégation de la tutelle MCC passe en 2016 aux ENSA de Grenoble et Nantes (accord cadre CNRS-MCC). L'UMR 1563 compte désormais 4 tutelles.

Les fonds Recherche⁹

L'enrichissement d'une bibliothèque recherche dans les écoles se fait à partir non seulement des documents nécessaires à cette recherche et reversés ensuite dans le fonds collectif, mais aussi de la production scientifique qui en découle, sous des formes variées : ouvrages, rapports de recherche, thèses, mémoires de masters, travaux d'étudiants, articles de revues, périodiques, rapports de stage, enquêtes, données numériques, documents sonores, cédéroms, vidéos, photographies, tirés à part ... Les fonds des bibliothèques recherche ont pour origine les ouvrages et documents des premiers membres des laboratoires et ont évolué en fonction des thématiques des laboratoires, de l'extension de leurs champs d'activité ou de nouveaux axes de recherche. Les chercheurs décident aussi parfois de faire un don à la bibliothèque recherche, comme en 2010 pour l'ouverture du nouveau centre de documentation nantais. On constate une grande hétérogénéité de ces fonds, difficile à appréhender, certains étant dispersés entre le fonds général, le fonds recherche et les archives. En effet, un certain nombre de documents relève plus des services d'archives que des centres de documentation, et font l'objet d'un versement en archives publiques. On parle ainsi des archives de la recherche¹⁰, en lien avec la gestion du laboratoire, mais aussi avec des travaux de recherche scientifique, comportant des éléments de la production scientifique (échantillons, archives sonores, littérature grise), des documents de terrain et d'analyse produits lors de la recherche, ou lors du traitement des données, des dossiers en lien avec la diffusion des résultats des recherches

⁹ Laurence Bizien, « Les bibliothèques des laboratoires de recherche des écoles d'architecture : l'enquête (juin/novembre 2018) », 2018 [En ligne] <https://labedoc.hypotheses.org/4688>

¹⁰ Association des archivistes français, Section Aurore, *Référentiel de gestion des archives de la recherche*, Paris, AAF, 2012

(préparation de publications, conférences, etc.), des projets de valorisation des travaux scientifiques. Les archives scientifiques sont en général conservées dans les locaux des laboratoires ; celles-ci sont parfois déployées dans différents lieux, et le manque de place, des déménagements, l'insuffisance de personnel qualifié (archiviste ou documentaliste), le manque de coordination des responsabilités pour leur conservation ont probablement provoqué des pertes, voir des destructions ...

Le versement en archives, selon les directives des archives nationales, est le meilleur moyen de conserver cette documentation papier et/ou numérique. Le bordereau de dépôt permet de connaître et signaler ces documents consultables aux archives qui ont d'ailleurs bien souvent mis en ligne leurs inventaires. Un correspondant archives a été nommé dans chaque école, qui peut faire relai entre le personnel du laboratoire et les services d'archives concernés ; plusieurs écoles semblent maintenant vouloir se doter d'un personnel ad hoc, qui serait donc l'interlocuteur privilégié.

La question du personnel s'est posée avec d'autant plus d'acuité que peu de postes de documentalistes ont été créés dans les écoles. Le recours à du personnel non spécialisé, à des doctorants, est bien souvent le principe faute de mieux ...

Pourtant, c'est grâce à un personnel ayant acquis une formation et sensibilisé aux domaines de recherche qu'il sera possible de fournir un service de qualité.

Plusieurs bibliothécaires des écoles participent à la conservation et valorisation des ressources des laboratoires, déposés dans leurs bibliothèques, parfois au traitement de leurs archives, en tant que correspondants archives, comme à Nantes et Marseille.

Certains laboratoires, qui ont développé sur site ou en ligne leur bibliothèque, un service de veille documentaire, gèrent ceux-ci en interne via des personnels du laboratoire.

L'acquisition pour les fonds recherche suit les mêmes procédures que pour les bibliothèques des écoles. Les budgets des bibliothèques dépendent de la politique documentaire des laboratoires. Certains ont décidé de créer une ligne budgétaire pour les achats de leur centre de ressources, d'autres passent les achats dans leur budget global en ligne documentation, des contrats de recherche prévoient aussi une enveloppe documentaire dans leur demande de moyens. Un chercheur peut avoir un quota de crédits d'acquisition personnel attribué sur une thématique ou un projet. En ce qui concerne la documentation électronique, l'opérateur essentiel est le CNRS par sa plateforme Bib CNRS.

Rappelons que les subventions des laboratoires proviennent du ministère avec un budget alloué au laboratoire avec des crédits répartis par son comité de direction.

L'organisation des collections a suivi les impératifs physiques du laboratoire, avec des classements différents. Il en va de même pour la description des documents (indexation).

Les constats de l'histoire des centres de documentation

Longtemps restées dans l'ombre et considérées souvent comme l'apanage des chercheurs, les bibliothèques des laboratoires apparaissent de plus en plus comme des outils de valorisation de la recherche.

En 2009, Anne Laporte signalait dans son article sur la recherche¹¹ dans les écoles que la production et les travaux de cette recherche souffrait d'un manque de visibilité que ne compensait pas la publication des brochures comme « Recherche architecturale et urbaine 1972-2002 » (2004) ou les rapports du BRAUP et CRAUP (1983, 1996), simples « panoramas » synthétiques ne donnant pas une vision d'ensemble.

¹¹ Anne Laporte, « La recherche dans les écoles nationales supérieures d'architecture », *Culture et recherche*, n°120, 2009, p. 46-55

Il est intéressant de rappeler ici la démarche entreprise par le réseau formes urbaines et son bulletin « ville recherche diffusion »¹². Créé à Nantes en 1989 par le Lafu et organisé par Michael Darin, ce réseau avait pour but de signaler et diffuser la littérature grise, « la recherche en train de se faire », par le biais d'un bulletin présentant une dizaine de publications et leur envoi sous forme de photocopies grâce au bon de commande inséré dans le bulletin. Ce constat a été repris depuis, avec des initiatives institutionnelles, comme celle de la CAPA pour les thèses des écoles en 2015, avec un travail de recensement entrepris avec l'aide des documentalistes de l'Ipraus pour constituer une bibliothèque doctorale numérique¹³ ; cette plateforme regroupe pour l'instant 135 thèses issues du serveur TEL (thèses-en-ligne) et des différents SCD universitaires. Le projet de numérisation rétrospective butte à priori sur la nécessité d'obtenir les autorisations des auteurs concernés.

Un projet piloté par le Braup a vu le jour récemment concernant les rapports de recherche financés par celui-ci ; après le recensement des rapports déjà diffusés en ligne et une numérisation des autres, une collection¹⁴ a été créée dans HAL avec 368 rapports accessibles en novembre 2018. La numérisation des rapports de recherche du Cresson a aussi abouti en 2018.

Le travail des documentalistes a permis d'accroître la visibilité des travaux des chercheurs et ainsi leur propre visibilité. Les catalogues, en rendant accessibles les collections, constituent bien souvent la première étape de cette valorisation. Leur accès se fait à partir de la page d'accueil du laboratoire, ou d'un portail documentaire avec leurs nouveautés, des actualités, des collections numériques ; les catalogues des centres de documentation devraient bientôt être accessibles en recherche fédérée dans le portail ArchiRés¹⁵.

Les chercheurs n'hésitent plus à mettre leurs travaux en ligne via des réseaux sociaux (Research gate, Academia), des blogs personnels ou des carnets de recherche, voir des comptes twitter. Les documentalistes participent à cette démarche en twittant les nouvelles publications de leur équipe (Cresson)¹⁶ en proposant une veille documentaire via des blogs ou des outils de curation (scoop it).

Les documentalistes accompagnent donc les chercheurs et les doctorants dans l'apprentissage des nouvelles technologies qui leur permettent de mettre en avant leur recherche et de gagner du temps grâce à la connaissance de ressources et bases de données accélérant l'accès à l'information. Les documentalistes conduisent ou participent à des actions fondées sur le numérique, avec un rôle de conseil sur les politiques de libre accès¹⁷, comme l'aide au dépôt dans l'archive ouverte HAL ou la gestion des données de la recherche (DMP), la numérisation d'un corpus ; ils contribuent à la formation des masters et doctorants aux compétences informationnelles et apporte leur connaissance en matière d'édition (évaluation de la revue, droit d'auteur, réseaux sociaux).

En guise de conclusion

Avec la mise en place du LMD, la recherche devient une préoccupation des bibliothèques centrales et les centres de documentation de la recherche vont devoir établir des politiques conjointes avec celles-ci pour proposer un cadre de travail adapté aux étudiants de 3^e cycle et

¹² Laurence Bizien, Béatrice Gaillard, « Ville, Recherche, Diffusion : un centre de diffusion pour la « recherche en train de se faire » (1989-2005) », Lab&doc, 2018.

¹³ <https://portaildocumentaire.citedelarchitecture.fr/>

¹⁴ <https://hal.archives-ouvertes.fr/MC-BRAUP>

¹⁵ <https://www.archires.archi.fr/fr>

¹⁶ Audrey Carbonnelle, Françoise Acquier, « #CressonDepose : un outil de valorisation des dépôts récents dans Hal », *Le Cresson Veille et Recherche*, 2017.

¹⁷ Pierre-Yves Cachard, « 47^e congrès de l'ADBU. Lille, 17-19 octobre 2017 », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n° 12, 2017

de doctorants. Mais les moyens attribués sont encore assez réduits dans les écoles et les positions acquises par les centres documentaires existants restent par ailleurs précaires. Pourtant les écoles auraient intérêt à pérenniser et développer des liens avec leurs unités de recherche et permettre toute forme de coopération facilitant l'encadrement doctoral, le soutien aux jeunes chercheurs, la valorisation de la recherche et son internationalisation par des services adaptés, pour permettre au plus grand nombre d'en profiter et occuper une place de référence au niveau du territoire, mais aussi au niveau international, à l'heure où le ministère souhaite « ancrer la culture dans l'espace européen et international de la recherche » ; le développement des réseaux de recherche est primordial dans l'identification et l'évaluation à l'échelle nationale, comme celle des pôles d'excellence Collex, mais aussi à l'échelle mondiale grâce à des projets européens ou internationaux.

Un chemin a été parcouru dans quelques laboratoires, mais seule une aide à la mutualisation des ressources et des services de soutien aux chercheurs au sein de chaque école permettra, grâce à un pilotage national et une offre de formation, de relever les défis qui nous attendent, en développant les pratiques professionnelles des centres de documentation associés aux équipes de recherche et à leur fonctionnement, par l'identification de correspondants, la création et l'animation d'instances communes ...